



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 2 JUL. 2018



Mesdames et Messieurs les membres du comité technique ministériel,

Je vous prie de trouver ci-dessous l'ordre du jour rectificatif de la prochaine instance qui se tiendra le :

Mercredi 4 juillet 2018
De 9h30 à 17h15 – Salon des Maréchaux
3 rue du Valois – 75001 PARIS

Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer ou infirmer votre présence par courriel à : dialogue.social@culture.gouv.fr

Secrétariat général

Affaire suivie par :

Aurélie DIEMER

aurelie.diemer@culture.gouv.fr

01.40.15.75.77

Service des
Ressources humaines

Sous-direction des politiques de
ressources humaines et des
relations sociales

Bureau du dialogue social et de
l'expertise statutaire

182 rue Saint-Honoré
75001 Paris

L'ordre du jour est le suivant :

- 1- 9h30 – 11h00 : Intervention de Françoise NYSSSEN, ministre de la Culture, suivie de discussions avec les représentants du personnel.

Organisation et fonctionnement de l'administration

- 2- 11h-12h30 : Grands axes du plan de transformation ministériel (*pour information*).

Politique publique

- 3- 12h30 – 13h : Éducation artistique et culturelle et point d'étape sur la mise en œuvre du Pass Culture (*pour information*).

Relations sociales et dialogue social

- 4- 14h00 – 15h00 : Agenda social du ministère de la Culture (*pour avis*).
- 5- 15h00 – 15h15 : Projet d'arrêté relatif aux commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des agents contractuels relevant des services et de certains établissements publics du ministère chargé de la culture (*pour avis*).

Rémunérations, parcours professionnels et carrière

- 6- 15h15 – 16h15 : Observatoire de l'emploi contractuel (*pour information*).
- 7- 16h15 – 16h20 : Approbation du procès-verbal du CTM du 6 juillet 2017 (*pour avis*).
- 8- 16h20 – 17h00 : Tableau de suivi des engagements (*pour information*).
- 9- 17h00– 17h15 : Question(s) diverse(s).

Le Secrétaire général

Hervé BARBARET